

Course jeunes (gratuites)

Inscription sur place possible et remise des dossards place des Tivolis dans les Isles près du départ au moins **une heure avant** la course

Catégorie	Années	Distance	Heure de départ
Microbes F – école athlé (sans Classement)	2019 – 2018 - 2017	1 000 m	11 h 30
Microbes G – école athlé (sans Classement)		1 000 m	11 h 45
Poussines	2016 - 2015	1 500 m	12 h 00
Poussins		1 500 m	12 h 15
Cérémonie des Récompenses EA et PO			
Benjamines	2014- 2013	2 000 m	12 h 40
Benjamins		2 500 m	12 h 55
Minimes F	2012 – 2011	2 500 m	13 h 15
Minimes G		3 000 m	13 h 30
Cadettes	2010 - 2009	3 000 m	13 h 30

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 29**
Octobre 2025 pour les non-licenciés à :
Service des sports Mairie de Rethel 08300 :
sport@villederethel.fr

Inscriptions sur le site du comité des Ardennes pour
les clubs avant le 30 Octobre 2025



Récompense pour tous les participants
Coupe ou médaille pour les 3 premiers (Sauf Ecole d'athlétisme)
Challenge par équipe par catégorie remis sur place après la course

Course jeunes (gratuites)

Inscription sur place possible et remise des dossards place des Tivolis dans les Isles près du départ au moins **une heure avant** la course

Catégorie	Années	Distance	Heure de départ
Microbes F – école athlé	2019 – 2018 - 2017	1 000 m	11 h 30
Microbes G – école athlé		1 000 m	11 h 45
Poussines	2016 - 2015	1 500 m	12 h 00
Poussins		1 500 m	12 h 15
Cérémonie des Récompenses EA et PO			
Benjamines	2014- 2013	2 000 m	12 h 40
Benjamins		2 500 m	12 h 55
Minimes F	2012 – 2011	2 500 m	13 h 15
Minimes G		3 000 m	13 h 30
Cadettes	2010 - 2009	3 000 m	13 h 30

FOULÉES RETHÉLOISES 2025 **BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES**

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance :

Sexe : masculin
féminin

Catégorie : école athlé (2019-18-17)
poussin (2016-15)
benjamin (2014-2013)
minime (2012-11)
cadet(te) (2010-09)

Club FFA :

Licence N° :

Ecole-collège :

- port du dossard obligatoire
- le coureur accepte l'utilisation de son image (à titre ni professionnel ni commercial) et que son nom figure aux différents classements de la course qui seront diffusés

CERTIFICAT MÉDICAL (non licencié)

Conformément à l'article L 231-3 du code du sport de 2008, je déclare avoir, pour mon enfant, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an et pouvoir en présenter une **photocopie**.

ASSURANCES :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'APAC Assurances.

Individuelle accident :

- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Les non-licenciés devront s'assurer personnellement.

Fait à _____, le _____

Signature des parents :

N° de dossard :

Bulletin d'inscription à retourner **avant le 29**

Octobre 2025 pour les non-licenciés à :

Service des sports Mairie de Rethel 08300 :

sport@villederethel.fr

Inscriptions sur le site du comité des Ardennes pour les clubs avant le 30 Octobre 2025

Récompense pour tous les participants
Coupe ou médaille pour les 3 premiers
Challenge par équipe par catégorie remis sur place après la course



Bulletin d'inscription
Course Découverte 4,5km
Ouvert à partir de 2010

NOM :

Prénom : _____

né(e) le : _____ sexe : M F

adresse : _____

code : _____ ville : _____

licence FFA n° : _____ club : _____

ou

non licencié(e)

Certificat PPS obligatoire : pps.athle.fr

Frais d'inscription : 8,00€ Gratuit pour les Cadets

- Port du dossard fourni obligatoire
- Le coureur accepte l'utilisation de son image (à titre ni professionnel ni commercial) et que son nom figure dans les classements de la course qui seront diffusés.

Conformément à l'article L 231-2 du Code du Sport, les non licenciés doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ces documents seront conservés par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

fait à _____, le _____

Signature (obligatoire)

ASSURANCES :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'A.P.A.C. Assurances.

Individuelle accident :

- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Les non licenciés doivent être couverts par leur propre assurance.

à retourner
Mme SERVAIS Laurence
38 Route de Vouziers
08300 SAULT LES RETHEL
lolopeggy1@aol.com

Inscription sur Place possible avant 12h45

FOULÉES RETHÉLOISES 2025
BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance :

Sexe : masculin
féminin

Catégorie : école athlé (2019-18-17)
poussin (2016-15)
benjamin (2014-2013)
minime (2012-11)
cadet(te) (2010-09)

Club FFA :

Licence N° :

ou

Ecole-collège :

- port du dossard obligatoire
- le coureur accepte l'utilisation de son image (à titre ni professionnel ni commercial) et que son nom figure aux différents classements de la course qui seront diffusés

CERTIFICAT MÉDICAL (non licencié)

Conformément à l'article L 231-3 du code du sport de 2008, je déclare avoir, pour mon enfant, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an et pouvoir en présenter une **photocopie**.

ASSURANCES :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'APAC Assurances.

Individuelle accident :

- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Les non-licenciés devront s'assurer personnellement.

Fait à _____, le _____

Signature des parents :

N° de dossard :

FOULÉES RETHÉLOISES 2025
BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES

NOM :

PRÉNOM :

Date de naissance :

Sexe : masculin
féminin

Catégorie : école athlé (2019-18-17)
poussin (2016-15)
benjamin (2014-2013)
minime (2012-11)
cadet(te) (2010-09)

Club FFA :

Licence N° :

ou

Ecole-collège :

- port du dossard obligatoire
- le coureur accepte l'utilisation de son image (à titre ni professionnel ni commercial) et que son nom figure aux différents classements de la course qui seront diffusés

CERTIFICAT MÉDICAL (non licencié)

Conformément à l'article L 231-3 du code du sport de 2008, je déclare avoir, pour mon enfant, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an et pouvoir en présenter une **photocopie**.

ASSURANCES :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'APAC Assurances.

Individuelle accident :

- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée

à leur licence.

- Les non-licenciés devront s'assurer personnellement.

Fait à _____, le _____

Signature des parents :

N° de dossard :

FOULÉES RETHÉLOISES 2025
BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNES

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Sexe : masculin
féminin

Catégorie : école athlé (2019-18-17)
poussin (2016-15)
benjamin (2014-2013)
minime (2012-11)
cadet(te) (2010-09)

Club FFA :

Licence N° :

ou

Ecole-collège :

- port du dossard obligatoire
- le coureur accepte l'utilisation de son image (à titre ni professionnel ni commercial) et que son nom figure aux différents classements de la course qui seront diffusés

CERTIFICAT MÉDICAL (non licencié)

Conformément à l'article L 231-3 du code du sport de 2008, je déclare avoir, pour mon enfant, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an et pouvoir en présenter une **photocopie**.

ASSURANCES :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police

souscrite auprès d'APAC Assurances.

Individuelle accident :

- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Les non-licenciés devront s'assurer personnellement.

Fait à _____, le _____

Signature des parents :

N° de dossard :

